EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 04/06/19

Reçu en Préfecture le : 07/06/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 3 juin 2019
D-2019/237

Aujourd'hui 3 juin 2019, à 15h14,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Présidence de M. Fabien ROBERT de 15H42 à 16H53
M. le Maire quitte la séance de 16H52 à 16H53

Suspension de séance de 19H17 à 19H26

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Chantal FRATTI, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18H00, Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 18H15

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Sandrine RENOU, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Alexandra SIARRI

Subventions aux associations. Réajustement des budgets d'activités d'accueil éducatifs et de loisirs de l'année 2018. Autorisation. Décision.

Madame Emmanuelle CUNY, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2018/106 en date du 26 mars 2018, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions annuelles de partenariat avec les associations qui agissent en faveur de l'Enfance au titre du budget 2018.

Par délibération n° D-2018/242 en date du 9 juillet 2018, n° D-2018/417 en date du 15 octobre 2018, n° D-2018/474 en date du 19 novembre 2018 et n° D-2018/566 en date du 17 décembre 2018 vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des avenants à ces mêmes conventions de partenariat au titre du réajustement de l'exercice.

Ces conventions définissaient nos objectifs pour 2018 et les aides financières qui y étaient associées, et ce, à titre prévisionnel.

Après étude des bilans d'activités 2018, il s'avère que des crédits affectés à certaines associations n'ont pas été entièrement consommés.

En effet, la forte fréquentation des activités d'accueil dont les capacités sont ajustées tout au long de l'année au plus près des besoins des familles a généré des recettes supplémentaires des usagers et de la Caisse d'Allocations Familiales. Ces recettes non prévues ont pour conséquence de diminuer la contribution financière de la Ville.

De plus, la recherche permanente d'une gestion plus rationnelle et plus efficiente permet de mieux maîtriser la dépense et ce, en lien avec nos partenaires associatifs.

En outre, le retour à la semaine scolaire de 4 jours et les impacts de la rentrée 2018, méconnus au moment du vote du budget primitif le 26 mars 2018, expliquent également ce niveau de désaffectation.

L'ensemble des réajustements liés au non versement des subventions initialement prévues, d'un montant global de **487 424 euros** est détaillé ci-dessous :

ASSOCIATION	ACTIVITE	Désaffectations
AVANT GARDE JEANNE D'ARC	Centres d'Accueil et de Loisirs	99 784,00
AMICALE LAIQUE DAVID JOHNSTON	Centres d'Accueil et de Loisirs	48 831,00
LES COQS ROUGES	Centres d'Accueil et de Loisirs	39 550,00
LE TAUZIN	Centres d'Accueil et de Loisirs	4 345,00
JEUNES DE SAINT AUGUSTIN	Centres d'Accueil et de Loisirs	56 788,00
UNION SAINT JEAN	Centres d'Accueil et de Loisirs	5 119,00
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	Centres d'Accueil et de Loisirs	9 519,00
Total Centres d'Accueil et de Loisirs		263 936,00
AVANT GARDE JEANNE D'ARC	Accueils Périscolaires	25 616,00
LES COQS ROUGES	Accueils Périscolaires	6 228,00
JEUNES DE SAINT AUGUSTIN	Accueils Périscolaires	21 747,00
LE TAUZIN	Accueils Périscolaires	42 808,00
O SOL DE PORTUGAL	Accueils Périscolaires	2 929,00
UNION SAINT JEAN	Accueils Périscolaires	9 037,00
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	Accueils Périscolaires	92 691,00
Total Accueils Périscolaires		201 056,00
AMICALE LAIQUE DAVID JOHNSTON	PAM 6-11 ANS	953,00
Total PAM 6-11 ANS		953,00
AMICALE LAIQUE DAVID JOHNSTON	TAP	7 423,00
LE TAUZIN	TAP	2 188,00
JEUNES DE SAINT AUGUSTIN	TAP	4 290,00
UNION SAINT JEAN	TAP	6 156,00
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	TAP	1 422,00
Total TAP		21 479,00
Total Général		487 424,00

Ce solde positif d'un montant de 487 424 euros sera utilisé pour permettre des réajustements de budgets ainsi que des développements de capacités d'accueil des centres de loisirs et des accueils périscolaires.
Il donnera lieu à de nouvelles affectations dont certaines vous sont présentées lors de cette même séance publique du conseil municipal.

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2018 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2017.

C’est pourquoi, si vous en êtes d’accord, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Décider ces nouvelles répartitions budgétaires sur le budget Enfance.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 3 juin 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY

ANNEXE : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2019 SUR LA BASE DES MONTANTS 2017 (en euros)
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	**270 782,53**
LE TAUZIN	**180 571,88**
LES COQS ROUGES	**70 911,80**
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	**484 783,95**
O SOL DE PORTUGAL	**543,00**
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	**68 613,08**
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	**191 870,43**